



Formation pour adultes

Brevet Professionnel

JEPS

(BP de la Jeunesse, de l'éducation Populaire et des Sports)



Objectifs

- Ce diplôme de niveau IV atteste de l'acquisition d'une qualification professionnelle à finalité éducative ou sociale dans les domaines sportifs ou culturels.
- Former, en collaboration avec Pescalis, aux métiers liés à la pêche de loisir

« Spécialité pêche de loisir »

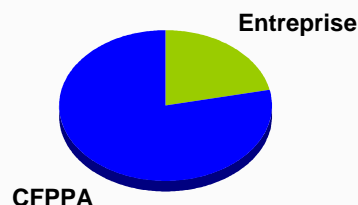
Débouchés

Donne accès à des emplois dans les secteurs :

- De la vente d'articles de pêche, chez :
 - les gros distributeurs (Décathlon, Mondial pêche...)
 - les fabricants de matériel (Garbolino, Mitchell...)
- Du tourisme pêche :
 - dans les centres touristiques (Pescalis...)
 - comme guide de pêche
 - dans les fédérations

Organisation de la Formation

- La formation est étalée sur 8 mois à partir d'avril à fin décembre, avec 1103 heures de formation (cours, travaux pratiques...), dont 238 heures de stage en entreprise.
- Des parcours individualisés de formation restent possibles en fonction de vos diplômes ou de votre expérience.



- Nous vous aidons à trouver votre stage
- La collaboration avec Pescalis, le plus grand centre de pêche en eau douce de France.
- Hébergement en chambres individuelles et restauration possibles sur place.
- Rémunération selon dispositions en vigueur

Nos ATOUTS

Terre de savoir

CFPPA

Tél : 05 49 65 24 11

epl.bressuire@educagri.fr

www.sicaudieres.org

route de Nantes

BP 228 - 79308 BRESSUIRE cedex

Etablissement Public Local d'Enseignement et de formation professionnelle

Lycée
technologique
Formations adultes
et apprentis
Ateliers
agroalimentaires
Ferme d'application

Environnement
Agriculture
Alimentation
Qualité



Conditions d'admission

- Etre âgé de plus de 18 ans.
- Avoir les pré requis nécessaires.
- Certificat médical d'aptitude à la pratique de la pêche.
- Attestation de formation aux premiers secours et au 50 mètres nage libre.

Structure de la formation

<p style="text-align: center;"><u>9 Unités Nationales</u></p> <p>UC 1 : Expression et communication</p> <p>UC 2 : Connaissance et adaptation aux publics</p> <p>UC 3 : Bases du projet</p> <p>UC 4 : Organisation et fonctionnement de la structure</p> <p>UC 5 : Sciences juridiques et psychologie</p> <p>UC 6 : Animation, écosystèmes et activités humaines</p> <p>UC 7 : Gestion de l'activité et maîtrise des techniques</p> <p>UC 8 : Entraînement, compétition et perfectionnement aux techniques de pêche</p> <p>Délivrance du diplôme Techniques de pêche</p>	<p style="text-align: center;"><u>1 Unité Capitalisable d'adaptation (UCA)</u></p> <p>UCA 10 : Communiquer en anglais dans le cadre de ses activités professionnelles</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p style="text-align: center;">Dans un avenir proche</p> <p style="text-align: center;"><u>1 Unité Complémentaire en cours d'élaboration</u></p> <p>Unité complémentaire : Permis bateau</p> <p style="text-align: center;">Recrutement</p>
---	--

➤ Pour obtenir le diplôme il est donc nécessaire actuellement de valider les 9 U.C. plus l'U.C.A.

➤ Les U.C. et l'U.C.A. sont indépendantes les unes des autres et leur validation peut être étalée sur une durée maximale de 5 ans

➤ Entretien de motivation : analyse du projet.

➤ Tests écrits et pratiques sur les techniques de pêche.